

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Une planification renouvelée pour les ressources en eau du nord de la Gaspésie

**Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 24 avril 2024** – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) est fier d'annoncer le récent dépôt du second **Plan directeur de l'eau (PDE) de la Zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie** au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour approbation.

Couvrant l'horizon 2024-2034, cette planification renouvelée couvre **six problématiques** prioritaires par les acteurs de l'eau de la région :

- L'érosion fluviale (berges de rivières);
- Les inondations;
- La disponibilité d'une eau potable de qualité;
- La surconsommation de l'eau;
- La dégradation des milieux humides et hydriques (lacs, cours d'eau, rives);
- Les conflits d'usage (liés aux usages récréatifs des rivières).

Pour répondre à ces problématiques prioritaires, 59 objectifs répartis en une douzaine d'orientations ont été élaborés en vue de réaliser des initiatives de **sensibilisation, d'acquisition de connaissances ou de conservation et de restauration de l'eau et des écosystèmes associés**; de sorte à ce que nous puissions toutes et tous profiter d'une qualité d'eau et d'un environnement remarquables, aujourd'hui et pour les générations futures.

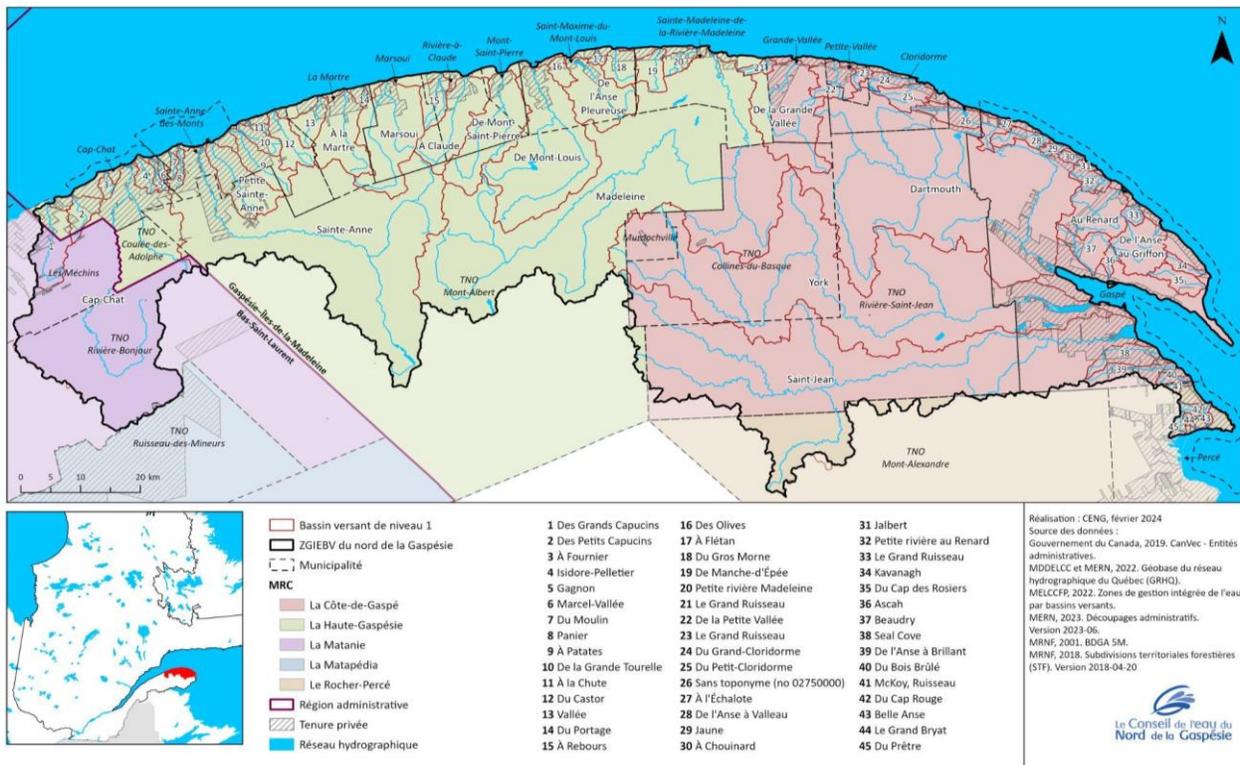
Le CENG tient à remercier tous les acteurs de l'eau de la Zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie ayant contribué à la réalisation du PDE 2024-2034, en particulier les membres de sa Table de concertation. Les efforts concertés de tous ces acteurs ont permis d'élaborer une planification visant à répondre efficacement aux enjeux de l'eau de la zone, et ce, en s'appuyant sur une volonté et une capacité d'agir partagées, le tout au bénéfice de la ressource en eau et des milieux humides et hydriques qui lui sont associés.



## À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

## La Zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie



## Pour information

### Thierry Ratté

Codirecteur – responsable des communications  
 Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)  
 418-797-2602 / 418-360-7127  
[thierry.ratte@conseileanordgaspesie.ca](mailto:thierry.ratte@conseileanordgaspesie.ca)

